

Blois, le 27 avril 2022

LE DÉPARTEMENT LANCE LA DEUXIÈME ÉDITION DU MOIS DE LA BIODIVERSITÉ : « LE 41 PAR NATURE »

Du 7 mai au 7 juin, le conseil départemental, engagé dans la préservation du patrimoine et de la biodiversité, reconduit l'organisation de l'opération « le 41 par nature ».

Durant ce mois dédié à l'environnement, plus d'une quarantaine d'événements – animations, expositions, sorties et ateliers nature – sont organisés dans tout le département pour le grand public et les scolaires, en partenariat avec des associations.

Les sorties à ne pas manquer :

- **Chaque mardi à partir du 10 mai, à 17 h : « Les mardis nature »**
Réservations au **02 54 58 41 41 – poste 48 66 ;**
- **Samedi 21 mai, à 20 h 45 : spectacle « Le Secret des prairies de Fouzon »,** par la compagnie « L'Intruse », stade de Couffy

Réservations conseillées au
02 47 27 81 03 ;

- **Jeudi 26 mai, à 20 h : projection gratuite du film « Le Chêne »,** en présence du réalisateur Laurent Charbonnier, à Cap Ciné à Blois

Places limitées. Informations au
02 54 58 41 41 – poste 48 66

- **Du vendredi 27 au dimanche 29 mai : festival « Mer'veilles Nature »,** à Mer

Festival photo nature : 15 expositions avec la participation des associations naturalistes, Mer-Halle
Informations : Thierry Lebert – **06 12 81 11 25** ou merveillesnature.com



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **Mardi 7 juin, 14 h 30 : Découverte de « La Grande Prairie » et de sa gestion**

RDV : parking de l'ENS « La Grande Prairie » à Pierrefitte-sur-Sauldre

Informations : **02 54 58 41 41 – poste 48 66**

« *Le Loir-et-Cher compte 28 Espaces naturels sensibles (ENS) labellisés par le conseil départemental* », explique Philippe Gouet, président de la collectivité territoriale. « *Le maillage dense et cohérent et la qualité de ces espaces préservés sur notre territoire constituent des atouts complémentaires à la richesse de notre patrimoine comme à la qualité de vie qu'offre notre département* » ajoute-t-il.

Depuis 2017, le conseil départemental a redistribué plus de 2 M€ par an dans les territoires en faveur des associations de protection de l'environnement et des communes et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), **notamment à travers la Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) mise en place depuis 2018 et dotée d'une enveloppe de 1 M€ par an.**

Par ailleurs, afin de favoriser une meilleure appropriation de la variété de la faune et de la flore des ENS, le département de Loir-et-Cher soutient des **programmes importants** comme :

- le **plan départemental en faveur des chiroptères** (chauves-souris) avec aménagements d'ouvrages adaptés sur nos ponts et nos collèges ;
- les mesures en faveur de la **protection de la loutre en Sologne** ;
- l'**installation d'une tour à hirondelles au collège de Morée** ;
- le déploiement d'un **programme « Miel et Pollinisateurs »** à travers l'installation de 5 ruchers répartis sur tout le département et la conception d'une mallette pédagogique sur les pollinisateurs sauvages ;
- l'acquisition, durant l'été 2020, en vue de sa préservation, d'**un espace boisé et de marais de 170 ha au cœur de la réserve naturelle nationale des vallées de Grand Pierre et de Vitain** ;
- ou encore le **dispositif d'aide à la plantation « Arbres & Haies »**, favorable à la biodiversité et au stockage du carbone, dont l'appel à projet court encore, pour la deuxième année consécutive, jusqu'au 10 juin prochain.

L'action du département s'est également accentuée ces dernières années pour permettre aux écoliers et aux collégiens d'accéder à ces espaces en étant accompagnés par des éducateurs nature professionnels : **27 classes ont ainsi bénéficié cette année d'un parcours pédagogique spécifique** avec le soutien de nombreux partenaires dont l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus :

Programme complet : [Le 41 par nature - le mois de la biodiversité](#)

Sur les ENS de Loir-et-Cher : [Livret Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher](#)

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

